



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 23 septembre 2023

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Jean-Luc Lurvois, Alain Saint-Arroman (secrétaire), Matthieu Vieira (secrétaire adjoint),

Excusés : Henri Creston, Jean Marc Flouzat, Gérard Hernandez, Didier Pascal (Trésorier adjoint), Françoise Ringot (Trésorière), Jérôme Valenti

Absents : Bertrand Demaille, Guy Fanget, Margaux Lefevre, Rémi Legendre

I. Administratif

- **Calendrier des réunions :**

⇒ AG de la ligue ARA : dimanche 18 février à 14H pendant le championnat de ligue des jeunes

⇒ Réunions du Comité Directeur de la ligue :

samedi 27 janvier, 10h à Lyon

samedi 25 mai, 14h30, à Clermont-Ferrand

samedi 21 septembre, 14h, à Romans

- **Projet associatif de la ligue ARA :**

Alain Saint Arroman présente les grandes lignes de l'avant-projet.

Le diagnostic effectué montre qu'en dépit du fait que la région ARA soit la 2^e de France en nombre d'habitants, elle en est la 4^e en nombre de licenciés, et encore cette place a-t-elle été acquise récemment. Les disparités entre catégories de licenciés sont importantes et montrent que nous sommes en retard notamment dans les licences A chez les jeunes.

La densité du nombre de clubs par habitants est très en dessous de la moyenne nationale.

Notre présence dans les compétitions de haut niveau (Top16, Top jeunes, Top 12F) est à peu près conforme à notre rang, ainsi que les résultats obtenus dans les catégories jeunes.

Le projet associatif sera axé quelques éléments forts :

- ⇒ Haut niveau jeunes : déclinaison au niveau de la ligue du Plan de Performance Fédéral.
- ⇒ Projet de groupements d'intérêts locaux entre clubs/CDJE/ligue dans le but de mutualiser les moyens en direction des jeunes, et structurer les écoles d'Echecs.
- ⇒ Scolaires : reprise de l'effort d'équipement des écoles en kits dans le cadre du programme fédéral Class'Echecs avec un suivi et une coordination au niveau de la ligue.
- ⇒ Formation : poursuite et amplification des stages dirigeants.
- ⇒ Structuration : aide plus soutenue aux clubs en cours de création, aide et intervention auprès des CDJE en difficulté.

II. Point financier

- **Etat des licences au 31 août 2023 :**

Alain Saint Arroman présente plusieurs tableaux. Le nombre total de licences au 31 août 2023 est de 6650, ce qui est un record absolu. Notre ligue progresse de 1400 licences, soit +27 % là où l'ensemble de la FFE progresse de 17 %. En revanche, les progrès sont très inégaux selon les catégories. Dans les licences A jeunes, les garçons progressent de 15 %, mais les filles stagnent à +0,8 %. Par contre, ce sont les filles qui progressent le plus dans les licences B jeunes avec +64 %. D'une façon générale, les licences B progressent 2,5 fois plus que les licences A. Géographiquement, presque tous les CDJE progressent, et même très fortement pour certains ; seul l'Allier perd des licences, et le Rhône en progressant faiblement (+ 8 % quand même) voit réduire sa prépondérance au sein de la ligue.

- **Etat des demandes de subventions et point budgétaire :**

Didier Pascal, absent, a envoyé un document faisant le récapitulatif des licences, des demandes de subventions et la projection des recettes dues à l'augmentation du nombre de licences.

⇒ Subventions :

- a) les 3 demandes ANS ont été accordées. 1750€ sur le projet féminisation, 1500€ sur Sport-Santé et 1500€ pour Echecs et citoyenneté en milieu scolaire. Soit un total de 4750€ (4000€ avaient été budgété au budget prévisionnel)
- b) La Région ARA a accordé 3000€ en investissement en matériel et 5500€ sur les projets féminisation et public en situation de handicap (4000€ avaient été mis au budget prévisionnel)

⇒ licences :

L'augmentation du nombre de licences va générer une recette de 44 175€, soit un surcroît de recettes sur ce poste de l'ordre de + 6500€ par rapport à 2022. Sur ces 44k€, 22 087€ seront reversés aux CDJE, 1356€ seront mis en réserve (CDJE non constitués)

Didier Pascal fait observer que la prise de licences a démarré en trombe cette saison (+20 % par rapport à l'an passé) mais que ce chiffre est terni par une décreue du nombre de licences chez les femmes.

III. Jeunes

- **Championnat de ligue des jeunes :**

⇒ Règlement :

Matthieu Vieira propose 2 modifications au règlement en vigueur :

- 1) Autoriser les joueurs qualifiés d'office au Championnat de France à participer au tournoi cadets/juniors du championnat de ligue
- 2) Modifier le nombre de qualifiés par département/catégories dans le sens suivant : le système actuel de quotas est gardé, mais on ajoute une clause d'au moins 1 qualifié par tranche de 5 participants. Il y aura donc au moins 1 qualifié sur 5, et si le quota prévoit davantage, c'est le quota qui s'applique. Cela permet de valoriser la participation, notamment pour les CDJE qui sont en forte croissance et qui avaient précédemment des quotas faibles.

- Vote N°1 : les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

⇒ Date :

du 17 au 20 février 2024, soit au début des vacances scolaires de notre zone.

⇒ Organisation :

C'est au tour du Lyonnais d'accueillir le Championnat de ligue après l'Auvergne l'année dernière.

2 clubs ont posé leur candidature : Lozanne et Corbas.

Une discussion s'engage dont il ressort principalement que Corbas ayant déjà fait le championnat en 2021, et même si les capacités d'organisation de ce club sont connues et appréciées, il conviendrait de faire tourner l'organisation et de donner sa chance à un autre club.

- Vote N°2 : l'organisation du Championnat de la ligue des jeunes est attribuée à Lozanne à l'unanimité

Pour les arbitres de ce championnat, un appel à candidatures sera publié sur le site de la ligue

Matthieu Vieira organisera une visioconférence avec les présidents de clubs et les responsables de jeunes de la ligue au sujet des championnats jeunes.

- **Nationale 3 jeunes :**

Les fiches d'inscription ont été mises en ligne sur le site de la ligue. La date limite pour les inscriptions est fixée au 20 octobre

Les dates retenues pour la compétition sont les 10 décembre, 4 février et 7 avril.

Matthieu Vieira propose de modifier la cadence et d'appliquer 50mn+10s pour les 3 premiers échiquiers afin que cela compte pour le classement FIDE.

Il y a néanmoins un inconvénient, c'est qu'étant donné que la cadence des U10 est plus rapide, leurs parties ne pourront pas être comptabilisées pour le classement. En effet, il est impossible de tronçonner en plusieurs morceaux un fichier de résultats d'équipes pour l'envoyer à la FIDE.

Malgré cet inconvénient :

-  Vote N°3 : la proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Stage jeunes haut niveau**

Il se déroulera du 2 au 5 novembre au CREPS de Voiron.

La liste des participants a été publiée sur le site de la ligue

Un appel à candidature pour les encadrants sera publié prochainement. Il faut un directeur du stage, 4 ou 5 encadrants Echecs et 1 titulaire du BAFA.

Le sélectionneur national des jeunes, Quentin Loiseau, sera invité pendant le stage.

IV. Technique

- **Régionale 1 :**

Thierry Delelis fait le point sur les inscriptions et la constitution des groupes.

89 équipes se sont inscrites, ce qui est un record absolu, et de très loin (55 la saison dernière)

12 groupes seront constitués permettant de faire monter 6 équipes. Il y aura donc des barrages entre 2 vainqueurs de groupes. La constitution des groupes et les calendriers seront faits dès que possible.

3 nouvelles personnes se sont portées volontaires pour s'occuper des groupes : JP. Lees, Ch. Lalieu et A. Bec.

- **Trophée Roza Lallemand :**

2 clubs sont candidats pour organiser la phase ligue qui aura lieu le 10 mars :

⇒ Amicale Echecs (Gex - 01) pour la zone est de la ligue

⇒ Avinkha (Vaulx en Velin - 69) pour la zone ouest.

- **N2 des Interclubs féminins :**

la date limite pour la phase ligue est fixée au 25 février. A l'heure actuelle aucun club de la ligue n'est candidat pour organiser. Un appel à candidature sera publié.

V. Questions diverses

Henri Creston demande si la ligue et/ou le CDJE du Rhône peuvent financer un kit Class'Echecs pour l'école André Philip de Lyon (3^e).

Pas d'objection de principe pour une aide 50/50 entre la ligue et le CDJE (80€)

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Alain SAINT-ARROMAN

